

 <p> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Egalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée </p>	<p><u>Dispositifs régionaux de coordination</u></p> <p>BRETAGNE</p>	<p>Date de mise à jour : 06/10/2022</p>
--	--	---

Présentation

Les principaux acteurs de l'information géolocalisée sur le territoire:

services de l'Etat, collectivités territoriales, associations, chambres consulaires, établissements publics, groupements d'intérêt public, organisations professionnelles, pays, recherche et enseignement, sociétés avec mission de service public, syndicats mixtes hors structures pays

Les enjeux en matière d'information géolocalisée.

données territoriales : indicateurs de suivi des politiques publiques

Dispositif régional de coordination :

- *Cadre général*

La coordination est organisée par la plateforme, sous la forme d'une convention triennale Etat-Région et d'une charte partenariale GéoBretagne avec une assemblée générale annuelle.

- *Membres des instances de gouvernance*

Etat (DREAL, SGAR) et Région. Des dispositifs particuliers existent pour associer les partenaires dans la mutualisation d'acquisition de données ou de de développement logiciel.

- *Organisation du dispositif*

assemblée générale
comité exécutif Etat/Région
ateliers de co-développement et pôles métiers

Plateformes d'informations géographiques sur le territoire

plateforme régionale et par subsidiarité des plateformes départementales, agglomérations ou métropoles

Correspondants du CNIG

un représentant de GéoBretagne en fonctions des projets/thématiques

Rédacteurs de la fiche : stephane.mével-viannay@bretagne.bzh / fabrice.phung@developpement-durable.gouv.fr